

# ECOLE COMMUNALE LOMPREZ



rue de Haut-Fays 80A

6924 LOMPPEZ

084/38.71.17

## Préambule

Notre projet d'établissement est rédigé en adéquation avec le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur et en concordance avec le Décret « Missions » du 24 juillet 1997.

Ce projet, élaboré par l'ensemble de l'équipe éducative, décrit les actions concrètes mises en œuvre au quotidien dans nos classes.


Il a été approuvé par le Conseil de participation.

**Notre école se veut une école de la réussite pour tous les enfants.**

Nous veillons à mettre en place une pédagogie active et différenciée prenant en compte les spécificités de chacun.



L'équipe éducative



Chaque enfant est unique.  
Les enfants sont comme des  
papillons dans le vent...  
Certains peuvent voler plus  
haut que d'autres mais  
chacun d'entre eux vole à  
sa façon... Pourquoi donc les  
comparer ? Chacun d'entre  
eux est différent... Chacun  
d'entre eux est unique...  
Chacun d'entre eux est beau  
et incomparable.



## Les objectifs prioritaires du Décret « Missions » :

**Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.**

Art. 6 du DM

C'est ...

- Croire au potentiel de chaque enfant et en ses capacités.
- Favoriser la créativité, la découverte.
- Respecter le rythme de chacun.
- Partir du vécu de l'enfant et de ses centres d'intérêts.
- Développer l'autonomie et la coopération au travers d'activités ponctuelles, de séquences d'apprentissage, de gestes quotidiens et/ou de jeux éducatifs.
- Assurer la continuité au travers des cycles.
- Susciter l'auto-évaluation.



**Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.**

Art. 6 du DM

C'est...

- Rendre l'enfant acteur de ses apprentissages.
- Aider l'enfant à acquérir des compétences transversales et disciplinaires.
- Favoriser les manipulations.
- Autoriser « l'essai - erreur ».
- Susciter la curiosité et développer l'esprit de recherche.
- Partir des prérequis.
- Donner du sens aux apprentissages en proposant des défis, des situations mobilisatrices au départ de projets ou de thèmes abordés.
- Maintenir la motivation.
- Amener les enfants à élaborer des référentiels évolutifs.
- Assurer au quotidien une évaluation formative.
- Organiser des évaluations sommatives pour vérifier l'acquisition des savoirs, savoir-faire, compétences ... visés.

- Recourir aux médias, aux technologies de la communication et de l'information.



**Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.**

Art.6 du DM

C'est...

- Favoriser la socialisation.
- Promouvoir les activités culturelles.
- Développer la coopération et les échanges.
- Amener l'enfant à vivre, à dialoguer et à interagir avec les autres.
- Mettre en place des pratiques démocratiques en instaurant des règles de vie.
- Privilégier un climat harmonieux.
- Permettre à l'enfant d'exprimer et d'écouter une opinion avec respect.



## Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Art.6 du DM

C'est ...

- Proposer une différenciation dans les apprentissages.
- Considérer l'erreur comme un tremplin aux apprentissages et non comme un frein.
- Collaborer entre tous les intervenants en faveur de l'enfant.
- Organiser :
  - des sorties en fonction des projets ;
  - des classes de dépaysement en primaire (tous les 2 ans).
- Assurer des moments d'échange avec les parents en fonction des besoins.
- Permettre à l'enfant de suivre une année complémentaire.
- Prendre en compte les réalités sociales et culturelles de l'enfant.
- Evaluer au cas par cas la pertinence de l'intégration.





Notre école en projet...

Notre école a des projets plein la tête.

Pour les concrétiser, nous nous donnons 3 ans, 3 années scolaires au cours desquelles nous allons œuvrer tous ensemble (titulaires, élèves, maitres spéciaux, accueillantes extrascolaires, parents, personnes ressources extérieures, ..) afin de poursuivre et/ou de mettre en place ceux-ci.

Lors des concertations organisées de manière ponctuelle, nous analyserons l'avancement des projets mis en œuvre.

En fonction de nos observations nous ajustons, si nécessaire, notre projet d'établissement.

Notre projet en cours est axé sur l'environnement afin d'amener les enfants à le respecter. Durant cette année scolaire, ils seront sensibilisés aux énergies renouvelables.

Notre second projet sera orienté vers la communication. Ce sera au travers des différentes disciplines que les compétences en savoir-lire, savoir-écrire et savoir-parler seront développées.